

PETITION CHALET LES CONQUES

Une décision unilatérale et brutale vient de tomber.

Le Chalet des Conques doit fermer ses portes le 31/10/2013. Pourtant, une équipe en place depuis quatre années consécutives, la SCOP Caminant a montré ses capacités à développer des activités sur le site. La mairie se sert d'un prétexte qu'elle connaît depuis 10 ans.

Le Chalet a besoin de travaux pour des raisons de mise aux normes. Ceci est vrai. Mais ces travaux peuvent se faire par tranches, sans fermer le Chalet de manière durable. Cette décision a été prise sans concertation avec les occupants du Chalet. Monsieur le Maire prétend que les travaux se feront cet hiver. Ceci est quasiment impossible, en raison des conditions climatiques à 1600 mètres d'altitude. De plus, le budget des travaux n'a pas été voté cette année comme la loi l'y oblige.

Alors que Canigò Grand Site a obtenu son classement il y a un an, cela remet en cause le développement touristique sur l'ensemble du massif. En outre, si cette décision était maintenue, la SCOP Caminant, entreprise gérante du lieu, devrait déposer le bilan et licencier deux salariés. Le Vallespir et le Haut-Vallespir n'ont pas besoin de chômeurs supplémentaires.

Il faut que la municipalité réfléchisse aux conséquences de cet acte.

Vous, randonneurs et amis du Chalet, si vous souhaitez que l'établissement continue à vivre et à se développer, faites signer et signez cette pétition. Celle-ci sera reçue en main propre par le Maire de Prats de Mollo La Preste.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE

Transmettez vos pétitions à l'adresse suivante :

SCOP Caminant, Chalet Les Conques 66230 Prats de Mollo La Preste
ou à l'adresse mail : guytrave@gmail.com